



Vente espace verts d'un lotissement

Par **Bovay Christine**, le **30/05/2018** à **16:34**

Bonjour,

J'aurais besoin de votre aide, notre notaire étant incapable de nous donner une réponse claire...

Les espaces verts de notre lotissement sont devenues constructibles, certains propriétaires souhaiteraient les vendre, j'aimerais donc savoir si il faut la majorité ou l'unanimité des votes pour que cette vente puisse se faire. Nous sommes une ASL.

Merci d'avance pour votre aide

Christine

Par **youris**, le **30/05/2018** à **16:52**

bonjour,

il faut vérifier ce que prévoit votre cahier des charges de votre lotissement sur l'affectation des parcelles à l'usage d'espace vert .

le cahier des charges ayant un caractère contractuel, il ne peut être modifié par la seule décision de l'assemblée générale des colotis qu'à l'unanimité.

salutations

Par **Bovay Christine**, le **30/05/2018** à **17:10**

Bonjour, merci pour votre réponse. Nous n'avons justement rien d'indiquer...

Par **Bovay Christine**, le **30/05/2018** à **17:17**

J'ai juste trouvé que lors des assemblée générale, les délibération sont prise à la majorité absolue, mais rien de spécifique sur les espaces verts.